



FDE ANNONCE L'ACQUISITION DE CRYOPUR, ACTEUR DE RÉFÉRENCE DANS LA PRODUCTION DE BIOGAS LIQUÉFIÉ (BIO-GNL) ET DE BIO-CO₂

Pontpierre, France, le 19 avril 2022 – La Française de l'Énergie (Euronext : FDE – ISIN : FR0013030152), producteur d'énergie à empreinte carbone négative, est fière d'annoncer l'acquisition de 94% du capital de Cryopur, société française unique spécialisée dans le **traitement du biogaz et sa liquéfaction en Bio-GNL et Bio-CO₂**, renforçant ainsi le positionnement du groupe sur les solutions de production d'énergies permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cryopur, fruit de l'expertise reconnue d'un lauréat du Prix Nobel

Cryopur a été créée en 2015 à l'initiative de Denis Clodic, ancien directeur du Centre énergétique et procédés de Mines ParisTech et **co-lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2007 pour ses contributions au sein du GIEC** (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Capitalisant sur **35 années de Recherche & Développement**, et **Ambassadrice de la French Tech lors de la COP21**, Cryopur a développé une technologie de rupture brevetée qui épure le biogaz en Bio-CO₂ et en Biométhane avant de le liquéfier pour sa valorisation. Le Bio-CO₂ produit grâce au processus de Cryopur peut être valorisé en circuits courts sur l'ensemble de la chaîne de valeur, y compris par les acteurs de l'industrie alimentaire ; le Bio-GNL est vendu à des consommateurs en substitution des carburants fossiles.

Une technologie brevetée unique au monde, applicable à tout type de gaz

La technologie de Cryopur repose sur un système de cryogénéisation qui associe un système de cascades de réfrigération intégrées pour séparer les différents composants des gaz et les liquéfier.

Grâce à ces procédés reposant sur **7 grandes familles de brevets internationaux**, le Bio-GNL et le Bio-CO₂ obtenus répondent ainsi aux besoins de tous les types d'application.

Par ailleurs, les processus inventés par Cryopur associant **épuration et liquéfaction** présentent un avantage compétitif décisif, notamment en termes de coût énergétique et confèrent à Cryopur un positionnement unique en comparaison aux techniques d'épuration de biogaz sans liquéfaction tels que les procédés à membranes.

A titre d'exemple, cette technologie permet ainsi aux agriculteurs, coopératives, industriels et énergéticiens de valoriser efficacement tout le potentiel énergétique de leurs produits et déchets tout en **réduisant les émissions diffuses de méthane et de CO₂**.

Près de **30 M€** ont ainsi été investis dans le développement du procédé Cryopur et dans sa mise en œuvre. La technologie est aujourd'hui en exploitation notamment au Royaume-Uni et en Norvège sur **2 sites de production de biogaz opérés par des acteurs industriels et agricoles de premier plan** (Greenville et Renevo), avec une capacité totale de production à ce jour de 5,000 tonnes de Bio-GNL et de 5,000 tonnes de Bio-CO₂ par an.

Naissance d'un nouveau leader européen du gaz vert et du Bio-CO2

Outre les activités existantes de FDE, axées notamment sur la réduction des émissions de CO₂eq via le captage et la valorisation du gaz de mine, le Groupe intègre désormais l'épuration et la liquéfaction de tout type de gaz (biogaz, gaz de décharges, gaz de torchère, gaz rares...). Cette intégration de Cryopur permettra de maximiser la valorisation des importantes réserves de gaz de FDE mais également de renforcer son positionnement sur les marchés stratégiques du gaz vert et du CO₂.

Le savoir-faire d'optimisation industrielle et de gestion de projets de FDE permettra par ailleurs de développer encore plus efficacement les technologies brevetées mises au point par Cryopur en appliquant le modèle d'opérateur développé avec succès par FDE sur les activités de gaz de mine et de solaire en France et en Belgique.

Ces différentes synergies permettront ainsi de créer un **acteur européen de premier plan dans la production d'énergie à partir de gaz de récupération ou renouvelables**.

FDE évalue à **plusieurs dizaines de milliers le nombre de sites** sur lesquels développer, à partir de gaz de récupération ou renouvelables, la production de Bio-GNL et/ou de Bio-CO₂ dans le monde. La technologie de Cryopur présente ainsi un potentiel très significatif puisque moins de 0,1% des sites recensés valorisent ces ressources sous forme de Bio-GNL et/ou de Bio-CO₂.

Le portefeuille de projets en cours de finalisation est déjà très solide avec **7 nouveaux sites européens actuellement en discussion pour un montant de contrats anticipés de plus de 35 M€**, permettant à FDE de devenir un des leaders européens de la production de Bio-GNL et de Bio-CO₂.

Au titre de 2021, Cryopur a réalisé un chiffre d'affaires s'élevant à 4,9 M€. Le coût de l'acquisition s'élève à un montant de 2,5 M€ avec un possible complément de rémunération de 3 M€ sous certaines conditions. L'acquisition est financée par la trésorerie disponible du groupe qui conserve une forte capacité de financement afin de poursuivre ses projets de développement dont ceux de sa nouvelle filiale, Cryopur.

Denis Clodic, fondateur et directeur technique de Cryopur, déclare : « *Le développement d'une entreprise industrielle innovante pour la production de carburant renouvelable et la décarbonisation du biogaz, mais aussi des gaz de torche et des fumées industrielles, requiert une expertise solide et une approche agile. Les équipes de FDE et de Cryopur possèdent ce savoir-faire et cette ambition commune pour prendre une place de premier plan sur les nouveaux marchés du Bio-GNL et de la décarbonation des combustibles.* »

Julien Moulin, Président de FDE précise : « *L'acquisition de Cryopur est une étape fondamentale et structurante dans le développement continu de FDE sur les secteurs du gaz vert et du CO₂. Je suis heureux d'accueillir Denis Clodic, référence mondiale pour ses travaux dans le cadre du GIEC et toute son équipe au sein du groupe FDE. Je tiens également à remercier Geoffroy Mattlinger, qui, en tant que Président de Cryopur, a permis le développement de la société à l'international et son rapprochement avec FDE afin de créer un leader européen des énergies renouvelables.* »

Suite à cette acquisition, FDE communiquera ses nouvelles perspectives de croissance à horizon 2026 lors de la publication du chiffre d'affaires annuel 2022, le 21 juillet 2022.

Prochains RDVs :
Chiffre d'affaires T3 2022, le 26 avril 2022

Investor Day à Paris, le 27 avril 2022
(les détails seront communiqués ultérieurement)

La Française de l'Énergie est éligible au PEA et PEA-PME

Reuters code: FDEL.PA

Contact Presse

contact@francaisedelenergie.fr

+ 33 (0)3 87 04 34 51



Bloomberg code: FDE.FP

Relations Investisseurs

ir@francaisedelenergie.fr

+ 33 (0)3 87 04 34 51

À propos de La Française de l'Énergie (FDE)

FDE est un groupe à empreinte carbone négative, spécialisée dans la mise en place via des circuits courts, de site de production et de valorisation d'énergies, permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre. FDE approvisionne notamment en gaz, électricité, chaleur et CO2, les acteurs régionaux, remplaçant ainsi l'énergie importée par une énergie locale, plus propre. FDE dispose d'un fort potentiel de développement et ambitionne de devenir un acteur indépendant de référence dans le secteur de l'énergie en Europe.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://www.francaisedelenergie.fr/>

Ce communiqué contient des éléments à caractère prospectif concernant les perspectives et les stratégies de croissance FDE et de ses filiales (le "Groupe"). Ces éléments comportent des indications relatives aux intentions du Groupe, ses stratégies, ses perspectives de croissance et des tendances concernant ses résultats opérationnels, sa situation financière et sa position de trésorerie. Bien que ces indications soient fondées sur des données, hypothèses et estimations que le Groupe considère comme raisonnables, ils sont soumis à de nombreux facteurs de risque et incertitudes si bien que les résultats effectifs peuvent différer de ceux anticipés ou induits par ces indications du fait d'une multitude de facteurs, notamment ceux décrits dans les documents enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponibles sur le site Internet de FDE (www.francaisedelenergie.fr). Les informations à caractère prospectif contenues dans ce communiqué reflètent les indications données par le Groupe à la date du présent document. Sauf obligation légale, le Groupe décline expressément tout engagement à mettre à jour ces éléments à caractère prévisionnel à la lumière d'informations nouvelles ou de développements futurs.